Association INSERACTION

72 Rue de Lessard

76100 Rouen

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Association INSERACTION
72 Rue de Lessard
76100 Rouen

****

Association déclarée à la Préfecture de Seine-Maritime

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification des appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 mai 2016. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les créances et les subventions constituent des postes significatifs du bilan et du compte de résultat.
Nous avons validé la réalité, l'exhaustivité et la valorisation de ces postes par des contrôles spécifiques. Ainsi, nous avons :

- validé le correct rattachement des produits d'activité à l'exercice 2015 ;
- validé les subventions reçues avec les conventions afin de nous assurer de leur réalité, exhaustivité et la séparation entre les exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Bureau et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Isneauville,
Le 18 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO



BILAN

ACTIF	Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Net	N-1 Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles				
- Fonds commercial				
- Autres				
Immobilisations corporelles	43 220	40 566	2 654	2 064
Immobilisations financières	7 740		7 740	7 220
TOTAL I	**50 959**	**40 566**	**10 394**	**9 284**
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :				
Clients et comptes rattachés				
Autres	288 062		288 062	136 526
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	27 717		27 717	98 763
Caisse	3		3	3
TOTAL II	**315 783**		**315 783**	**235 293**
Charges constatées d'avance (III)	1 699		1 699	2 189
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**368 441**	**40 566**	**327 876**	**246 766**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Capitaux propres		
Capital	34 052	34 052
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves réglementées		
- Autres	123 799	49 483
Report à nouveau		(13 178)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	72 109	87 494
Provisions réglementées		
TOTAL I	**229 960**	**157 851**
Provisions pour risques et charges (II)	12 385	13 873
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	68	32
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 279	11 365
Autres	80 184	61 760
TOTAL III	**85 531**	**73 157**
Produits constatés d'avance (IV)		1 885
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**327 876**	**246 766**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises	1 467	728
Variation de stock (marchandises)		
Achats d'approvisionnement	1 803	1 551
Variation de stock (approvisionnement)		
Autres charges externes	99 636	87 832
Impôts, taxes et versements assimilés	24 001	20 199
Rémunération du personnel	366 470	336 660
Charges sociales	140 546	135 517
Dotations aux amortissements	1 097	1 018
Dotations aux provisions		695
Autres charges	322	192
Charges financières	188	736
TOTAL (I)	**635 530**	**585 127**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	29	10
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**635 559**	**585 137**
EXCEDENT	72 109	87 494
TOTAL GENERAL	**707 668**	**672 631**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	685 341	661 795
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 334	
Autres produits	12 661	10 544
Produits financiers	331	293
TOTAL (I)	**707 668**	**672 631**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II)	**707 668**	**672 631**
TOTAL GENERAL	**707 668**	**672 631**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

inseRACTION

Annexes

Règles et méthodes comptables

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

Désignation de l'association : **INSERACTION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 327 875.60 Euros
Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 72 108.93 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Faits significatifs de l'exercice

Dans un contexte difficile caractérisé par la diminution des deniers publics, l'association INSERACTION a connu un niveau d'activité très satisfaisant et un résultat en nette croissance en 2015.

Des conventions avec le département de Seine Maritime ont été signifiées pour 2014 – 2015 - 2016. Pour deux actions, le RAEP et les ACDS, de nouvelles conventions ont été signées entre l'association, le Conseil Départemental 76 et le Fond Social Européen pour la période allant du 01/06/2015 au 31/12/2016.
La signature de ces deux conventions est plus favorable pour l'association.

Avec la Métropole Rouen Normandie, une convention a été conclue pour la période 2014 – 2017 avec deux tranches conditionnelles allant jusqu'à 2020. Les objectifs fixés par le protocole ont été atteints au 31/12/2015.

Les partenariats sont bons et certains projets sont dorénavant soutenus par l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie.

Le niveau de trésorerie atteint en 2015 indique la bonne santé financière de l'association.

Cela s'explique par un pilotage de la trésorerie au quotidien et par une bonne anticipation des acomptes prévus.
La situation financière de l'association est stable, cela a permis de clôturer l'exercice 2015 par un excédent de 72 108.93 €.

Règles et méthodes comptables

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

Subventions d'investissement

L'association a perçu des subventions d'investissements lors des exercices 2003 à 2005. Elles ont été affectées à des biens renouvelables, ces subventions ont été rapportées au compte de résultat chaque année au rythme de l'amortissement auxquelles elles se rapportent.

Au cours de l'exercice 2011, il a été comptabilisé une reprise globale de 728.00 € d'amortissements des subventions.

Ces subventions sur biens renouvelables sans droit de reprise ont été incorporées dans les capitaux propres pour 34 052 € au 31/12/2011.

Aucun mouvement n'est intervenu depuis 2012.

➢Notes sur le bilan

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles - Terrains - Constructions sur sol propre - Construction sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	11 934 36 620	1 687	7 021	11 934 31 286
Immobilisations corporelles	**48 554**	**1 687**	**7 021**	**43 220**
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	7 220	2 934	2 414	7 740
Immobilisations financières	**7 220**	**2 934**	**2 414**	**7 740**
ACTIF IMMOBILISE	**55 774**	**4 621**	**9 435**	**50 960**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

➢Note sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent principalement les dépôts de garantie des différents locaux loués par l'association.

Amortissement des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Sortis reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles (I)				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Construction sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 308			2 308
Installations générales, agencements, aménagements divers	9 625			9 625
- Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers	34 556	1 097	7 021	28 632
Immobilisations corporelles (II)	**46 489**			**40 565**
TOTAL GENERAL (I+II)	**46 489**	**1 097**	**7 021**	**40 565**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

➢Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances	288 062	288 062	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 699	1 699	
TOTAL GENERAL	**289 761**	**289 761**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Les produits à recevoir se composent essentiellement des soldes de subvention à recevoir au titre des différentes actions exercées en 2015 et encaissées en 2016.

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	287 915
Disponibilités	
Total	**287 915**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

➢Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré Fonds statutaires Apports sans droit de reprise Legs et donations Subventions affectées Autres fonds	34 052			34052
Total fonds sans droit reprise	**34 052**			**34 052**
Apports avec droit de reprise Legs et donations assortis d'une condition Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves règlementées	49 483	74 316		123 799
Autres réserves	(13 178)	13 178		
Report à nouveau	87 494	72 109	(87 494)	72 109
Résultat de l'exercice				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Subvention d'investissement				
Provisions règlementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total	**123 799**	**159 603**	**(87 494)**	**195 908**
Total fonds associatifs	**157 851**	**159 603**	**-87 494**	**229 960**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

➢Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine	68	68		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 279	5 279		
Dettes fiscales et sociales	72 084	72 084		
Impôt sur les bénéfices	29	29		
Autres dettes	8 071	8 071		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	**85 531**	**85 531**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	125
Dettes fiscales et sociales	4 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 071
Total	**13 130**

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

➢Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	**1 699**
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**1 699**

➢ Autres informations

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

La loi 2066-586 du 23 mai 2006 pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que la directrice, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.

Le temps consacré au bénévolat concerne les membres du Conseil d'Administration et s'élève à environ 450 heures sur l'exercice 2015.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus **Avals et cautions** Engagements en matière de pensions Engagements de crédit-bail mobilier Engagements de crédit-bail immobilier **Autres engagements donnés**	12 385
Total	12 385

AGICOM
Commissaire aux Comptes
SARL au capital de 30.000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 987 806

Engagements de retraite

Pour les indemnités de fin de carrière les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 62 ans
- évolution annuelle des salaires : Taux d'évolution salariale moyen : 1%
- taux d'actualisation : 2.03 %
- taux de charges cadres : 50 %
- taux de charges non cadres : 45%

En 2014, un changement de méthode est intervenu concernant cette indemnité de fin de carrière : les départs présumés ont été comptabilisés en provision pour départ à la retraite. En 2015, le montant de cette provision est de 12 385 €.

Pour l'année 2015, 15 personnes sont concernées.

Contributions volontaires en nature

Elles concernent essentiellement la mise à disposition de salles ou de bureaux par les collectivités locales*

DESIGNATION	SURFACE	EVALUATION DU LOYER ANNUEL
Bureau Hôtel de ville de Eu		
Salle La Smala à EU		
Bureau CMS de Blangy		
Bureau Maison des Associations Dieppe		
Salle Pierre Linglois Dieppe		
Bureau et 1 salle CMS Envermeu		
Salle, cuisine Maison Saint Sever		
Bureau Hôtel de ville Sotteville les rouen		
Bureau MIEF Saint Etienne du Rouvray		
Bureau CMS d'Oissel		
Bureau Hôtel de Ville de Grand Couronne		

*« information non communiquée et non évaluée pour l'année 2015 »

Association INSERACTION
72 Rue de Lessard
76100 Rouen

****

Association déclarée à la Préfecture de Seine-Maritime

****

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux Membres

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Isneauville,
Le 18 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO